

JOURNÉE D'ÉTUDES

NORMES JURIDIQUES ET NORMES RELIGIEUSES

Organisée dans le cadre du projet LabexMed ATRI 5 « Identités nationales et nouvelles Constitutions : quelles évolutions après "les révolutions arabes" » ?

Vendredi 14 décembre 2012

Faculté de Droit et de Science politique
3, avenue Robert Schuman – Aix-en-Provence

Salle 102 (de 9h00 à 12h00) et Amphi Mirabeau (de 14h00 à 16h00)



Dans les pays musulmans, les systèmes juridiques ont toujours été marqués par l'influence juridique islamique, même s'ils ont subi, à des degrés divers, l'influence d'autres systèmes, notamment occidentaux. Les questions relatives à la valeur normative de la Charia et du Coran, textes sacrés de l'islam, et la place qui doit leur être accordée au sein de l'ordre juridique font partie des sujets sensibles ayant animé les débats doctrinaux. Les mouvements de contestation et les révolutions, qui ont mis fin aux régimes autoritaires dans les pays Nord-Africains, ont profondément modifié le paysage politique. L'émergence des fondamentalismes islamiques a relancé le débat concernant les rapports entre les normes juridiques et les normes religieuses. Quelle

devrait être la place de la Charia dans le système juridique, doit-elle être l'une de ses sources, le fondement, l'avenir ? L'intégration de la Charia dans le corps juridique des États, pourrait-elle engendrer un bouleversement de l'équilibre général des systèmes juridiques, des sources de référence. Comment garantir la continuité doctrinale et l'absence de contradiction des normes religieuses avec la mise en place d'architectures constitutionnelles consacrant la séparation des pouvoirs, la hiérarchie des juridictions, le principe législatif, la représentation populaire et les droits et libertés fondamentaux ? C'est à l'ensemble de ces questions que cette journée d'études se propose, si ce n'est de répondre, tout au moins de les confronter.

Première demi-journée : 9h00-12h00

LA CHARIA DANS L'ÉTAT : TENEUR JURIDIQUE ET DIMENSION SYMBOLIQUE

Propos introductifs, Xavier PHILIPPE, *Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur de l'ILF-GERJC*

La place de la Charia dans les systèmes juridiques des pays arabes, présentation de l'ouvrage de M. Sélim JAHEL, *Professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas*

Discutants

Myriam CATUSSE, *Chargée de recherches au CNRS, IREMAM*
Natasa DANELCIUC-COLODROVSKI, *Docteur en Droit public, Assistante de recherche à l'ILF-GERJC*
Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI, *Directrice de recherches au CNRS, Directrice-adjointe de l'ILF-GERJC*
Laurence GAY, *Chargée de recherches au CNRS, ILF-GERJC*
Jean-Christophe RODA, *Maître de conférences à l'IDA, Université d'Aix-Marseille*
Ariane VIDAL-NAQUET, *Professeure à l'Université d'Aix-Marseille*

Deuxième demi-journée : 14h00-16h00

LA CHARIA ET LE CHANGEMENT DANS LE MONDE ARABE

Le pluralisme historique de la Charia et les droits des femmes aujourd'hui, Mouna KRAÏEM-DRIDI, *Enseignante à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis*

Les rapports entre normes religieuses et normes juridiques à travers l'étude empirique et sociologique des questions de l'enfance, Samer GHAMROUN, *Doctorant à l'ENS de Cachan*

Discussions